



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 24 mars 2022 (18h32)

Salle Etable- La Lombardière

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	55
Membres suppléants	:	23
Présents	:	31
Votants	:	45
Convocation et affichage	:	24/03/2022
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Sylvette DAVID

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Clément CHAPEL (pouvoir à Sylvette DAVID), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à François CHAUVIN), Juanita GARDIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Martine OLLIVIER (pouvoir à Laurent MARCE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Laurence DUMAS), Denis SAUZE (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à François CHAUVIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Jean-Yves BONNET, Nadège COUZON, Olivier DE LAGARDE, Virginie FERRAND, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE.

**CC-2022-105 - ADMINISTRATION GENERALE - A NOS WATTS -
REPRESENTATION AU SEIN DU COMITE DE DIRECTION**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Par délibération du 20 février 2020 N°2020-194, le conseil communautaire a désigné trois représentants pour siéger au sein du comité de direction de la société par actions simplifiées (SAS) A Nos Watts, à savoir :

- Denis SAUZE,
- Christian MASSOLA,
- Frédéric GONDRAND.

Il convient ce jour, de procéder à une modification. En effet, Monsieur Frédéric GONDRAND a signalé qu'il était trop peu disponible pour assumer cette fonction à un stade de fort développement de l'activité et des projets de la SAS.

Sauf exception prévue par les textes, seuls les conseillers communautaires titulaires peuvent être désignés représentants de la communauté d'agglomération dans les organismes extérieurs ; un conseiller communautaire suppléant ne saurait être

désigné en raison du caractère ponctuel et aléatoire de ses fonctions communautaires.

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires titulaires intéressés de bien vouloir se faire connaître.

Il propose la candidature de monsieur Romain EVRARD.

S'agissant d'une nomination, le vote a lieu, en principe, à bulletin secret, sauf accord unanime des conseillers.

Monsieur le Président propose de procéder par un vote ordinaire et soumet cette proposition aux voix.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-1, L2121-21 et L2121-33

VU les statuts de la SAS A Nos Watts, notamment leur article 26,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération N°CC-2020-54 du 20 février 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE de l'accord unanime des conseillers présents pour procéder à un vote ordinaire.

ELIT Monsieur Romain EVRARD comme représentant titulaire en remplacement de monsieur Frédéric GONDRAND.

PRECISE par suite la liste des représentants d'Annonay Rhône Agglo au Comité de Direction de la SAS A Nos Watts :

- Monsieur Denis SAUZE,
- Monsieur Christian MASSOLA
- Monsieur Romain EVRARD

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération

Fait à Davézieux le : 29/03/22

Affiché le : 01/04/22

Transmis en sous-préfecture le : 29/03/22

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220324-32140-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET